



INVERNESS

—
Simplement unique depuis 1845

RAPPORT DU MAIRE 2024

Chères citoyennes, chers citoyens,

Selon les dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en septembre, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.

Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

États financiers 2024

Les états financiers de notre Municipalité ont été vérifiés par la firme Groupe RDL Thetford/Plessis inc. et ont été déposés au Conseil du mardi 8 avril 2025. Selon le rapport financier, pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2024, la situation financière était la suivante :

Revenus de fonctionnement	3 390 254\$	
Charges de fonctionnement de l'exercice	<u>-3 014 021\$</u>	
Excédent de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales		376 233\$
Amortissement	469 218\$	
Remboursement de la dette à long terme	-109 663\$	
Éléments de conciliation à des fins fiscales	<u>359 555\$</u>	
Total		<u>233 318\$</u>
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales		<u>609 551\$</u>

Excédent de fonctionnement accumulé non affecté	2 123 788\$	
Excédent de fonctionnement accumulé affecté	<u>0\$</u>	
Réserve disponible		2 123 788\$

Fonds de roulement non utilisé	175 898\$
Réserve pour vidanges des boues	0\$
Élections	11 650\$
Dette à long terme	2 703 448\$

Rapport de l'auditeur indépendant par Groupe RDL Thetford/Plessis inc.

Extrait du rapport disponible pour consultation au bureau municipal : À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit à la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité d'Inverness au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

En vertu du chapitre SP 3280 « Obligation liées à la mise hors service d'immobilisations » du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la municipalité doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2024, la municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé au 31 décembre 2024 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduit à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers au 31 décembre 2024.

Conclusion

En 2024, la Municipalité d'Inverness a déployé de nombreux efforts pour dynamiser la vie communautaire et améliorer les infrastructures locales, tout en favorisant la participation citoyenne et la préservation de l'environnement.

L'année a débuté par une consultation publique sur le trottoir de la rue Dublin, reflétant notre engagement à impliquer les citoyens dans les décisions municipales. Nous avons également procédé au pavage de la rue des Fondateurs et le ministère des Transports et de la mobilité Durable a fait la reconstruction du pont Gosford Sud sur la rivière McKenzie pour renforcer nos infrastructures. Un 5 à 7 a été tenu pour remercier les propriétaires Caron du Garage Caron et souligner l'arrivée des nouveaux propriétaires Alain Vachon et Samuel Gagné.

Sur le plan communautaire et culturel, la Municipalité a proposé une programmation d'activités variées chaque saison, dont le Carnaval d'hiver, le populaire Jeudis en chanson avec Jean-François Duval avec un hommage aux Cowboys Fringants, ainsi que la Fête des voisins où les organismes locaux sont de collaborateurs indispensables.

Notre engagement envers les jeunes s'est manifesté par la première édition du camp de jour ici à Inverness, un succès sur toute la ligne et des parents heureux. Le lancement du projet

La Pouponnière en collaboration avec l'école Jean XXIII et les élèves de 5e et 6e année qui se veut éducatif lors duquel les jeunes s'occupent d'arbustes qu'ils plantent dans la bande riveraine du ruisseau Noël-Côté. Une sortie avec les élèves de la 3e à la 6e année est toujours d'actualité début juin pour la Fête de la pêche au lac Joseph.

Le volet environnemental a été marqué par une activité de plantation au sentier nourricier, la distribution d'arbres et collecte de RDD le 18 mai, et la Journée Solidaire le 25 mai, combinant le défi Trashtag et la Pêche aux déchets du GROBEC. Le Défi pissenlits a également été lancé pour encourager la préservation des premières fleuraisons afin d'attirer les insectes pollinisateurs à faire leur travail essentiel.

La Soirée reconnaissance des nouveaux arrivants et bénévoles a souligné l'importance de l'engagement communautaire tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux citoyens, tandis que les Portes ouvertes des fonderies d'art du 8 juin ont mis en valeur notre patrimoine artistique.

Notre volonté d'animer et de valoriser notre territoire s'est exprimé par un cinéma en plein air organisé en collaboration avec le Festival, par le projet Résurgence avec Gaith Boucher pour la création d'une bande-annonce qui raconte l'apport important d'Inverness dans la musique traditionnelle québécoise, par la création d'un comité pour le Sentier Les Coulées et enfin via un projet régional, Inverness a désormais sa propre chanson! Un projet musical qui reflète la fierté de notre communauté.

La Municipalité a également innové en introduisant un nouveau sport sur les plateaux sportifs : le Pickleball. Les journées à 50 % au Mont Apic qui se sont tenus les 26, 27 et 28 janvier sont toujours très appréciées des citoyens. Le test de potabilité de l'eau et la formation RCR-DEA ont renforcé la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens.

Une élection partielle a eu lieu à la mi-année où Michael Gagné a été nommé pour pourvoir le poste de M. Jacques Pelchat, conseiller qui nous a quitté après avoir combattu le cancer.

Ces réalisations démontrent l'engagement continu de la Municipalité d'Inverness à bâtir un milieu de vie dynamique, sécuritaire et rassembleur pour tous ses citoyens. Le conseil municipal tient à souligner l'engagement et le dévouement de tous ses employés municipaux dans leur gestion quotidienne des ressources de notre municipalité et pour la qualité des services qu'ils donnent à nos citoyens, nos organismes et à toute la communauté.

DONNÉ À INVERNESS, CE 10^e JOUR DE JUIN 2025

M. Gervais Pellerin | Maire d'Inverness